



association des chaînes conventionnées éditrices de services

Paris, le 8 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ACCeS SALUE LA NOMINATION DE ROSELYNE BACHELOT AU MINISTÈRE DE LA CULTURE DANS UN CONTEXTE DE CRISE MAJEURE POUR LES ÉDITEURS DE CHÂÎNES THÉMATIQUES.

Les chaînes de télévision payantes, membres de l'Association des Chaînes Conventionnées éditeurs de Services, saluent la nomination de Roselyne Bachelot au Ministère de la Culture et lui adressent tous leurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

L'expertise remarquable de cette femme de culture qui connaît bien les industries culturelles, audiovisuelles notamment, son engagement de premier plan au service du bien public, sa ténacité, sa pugnacité seront indispensables dans la période de crise sans précédent que traverse ce secteur.

L'ACCeS appelle de ses vœux la poursuite d'une réforme en profondeur du cadre réglementaire de l'audiovisuel dans son ensemble, une modernisation ambitieuse et un allègement des contraintes afin de renforcer les éditeurs commanditaires des programmes, et en particulier les éditeurs non hertziens. Cette réforme doit leur permettre de continuer à investir fortement dans la création, l'innovation et les services attendus par les français. L'ACCeS réclame également l'adoption d'un dispositif de lutte contre le piratage efficace en particulier en matière de retransmissions sportives.

Cette modernisation du cadre réglementaire est d'autant plus indispensable que les industries culturelles audiovisuelles, et en particulier les éditeurs non hertziens de chaînes payantes sont très fortement impactées par la crise économique actuelle dont les effets devraient se faire sentir pendant des mois encore. Elle était attendue, nécessaire il y a quelques mois, dans un contexte économique et concurrentiel déjà très tendu pour la télévision payante, caractérisé par des asymétries réglementaires fortes. Elle est aujourd'hui vitale. La survie de chaînes thématiques payantes, qui ont aujourd'hui un public fidèle selon le baromètre Harris notamment, et de nombreux emplois sont en jeu.

Dans ce contexte d'urgence, l'ACCeS est à la disposition du nouveau gouvernement, de la Ministre, et de ses services. L'association jouera un rôle actif dans la modernisation de ce cadre, aux côtés des pouvoirs publics.

L'ACCeS tient également à remercier Franck Riester pour son action, son implication, son engagement au service des industries culturelles, et audiovisuelles tout particulièrement.

A propos de l'ACCeS :

Créée en 1997, l'« Association des Chaînes Conventionnées éditrices de Services » (ACCeS) regroupe aujourd'hui 36 chaînes établies en France, qui ont conclu une convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour une diffusion par le câble, le satellite et l'ADSL, par voie hertzienne terrestre en mode numérique, ou par un autre réseau de communication électronique sur le territoire français.

Contacts :

Maud Aumis - Email : mam.agency.2015@gmail.com / Port : 0614192266

Muriel Guidoni-Deregnacourt - E-mail : mguidoni@acces.tv / Tél : 0147042409 / 0676420666